

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n°2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires ;

Vu la délibération 2002 DRH 85 des 28 et 29 octobre 2002 modifiée, fixant les indemnités horaires pour travaux supplémentaires effectués par les personnels de la Ville de Paris, notamment son article 6 ; ensemble la délibération 2015 DRH 49 du 27 mai 2015 modifiée, fixant les dérogations au plafond mensuel de 25 heures supplémentaires pour certains personnels de la Ville de Paris ;

Vu la délibération 2021 DRH 39 des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021 modifiée, relative à l'approbation du règlement du temps de travail des personnels de la Ville de Paris et ses annexes ;

Vu l'avis du comité social territorial rendu le 16 décembre 2023 pour la direction des systèmes d'information et du numérique rendu le 16 novembre 2023 ;

Vu l'avis du comité social territorial de la direction des affaires culturelles rendu le 23 novembre 2023 ;

Vu l'avis du comité social territorial de la direction de la voirie et des déplacements rendu le 23 novembre 2023 ;

Vu l'avis du comité social territorial de la direction de la jeunesse et des sports rendu le 22 novembre 2023 ;

Vu l'avis du comité social territorial de la direction de la démocratie, des citoyen·nes et des territoires rendu le 28 novembre 2023 ;

Vu l'avis du comité social territorial de la direction de l'immobilier, de la logistique et des transports rendu le 29 novembre 2023 ;

Vu l'avis du comité social territorial de la direction des espaces verts et de l'environnement rendu le 30 novembre 2023 ;

Vu l'avis du comité social territorial de la direction de la police municipale et de la prévention rendu le 5 décembre 2023 ;

Vu l'avis du comité social territorial de la direction de la propreté et de l'eau rendu le 5 décembre 2023 ;

Vu l'avis du comité social territorial rendu le 7 décembre 2023 pour le secrétariat général (DGJOPGE) et la direction de l'information et de la communication ;

Vu l'avis du comité social territorial de la direction constructions publiques et architecture rendu le 19 décembre 2023 ;

Vu l'avis du comité social territorial central rendu le 17 janvier 2024 ;

Vu le projet de délibération, en date du **XX/XX/XXXX**, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose de fixer diverses mesures en ressources humaines en faveur des personnels de la Ville de Paris qui seront mobilisés dans le cadre de l'organisation et du bon déroulement des Jeux olympiques et paralympiques de Paris de juillet à septembre 2024.

Sur le rapport présenté par Madame Olivia POLSKI au nom de la 1<sup>ère</sup> commission ;

Délibère :

Titre 1 : Dérogations aux contingents mensuel et annuel d'heures supplémentaires

### Article 1 :

Pour l'année 2024, une dérogation au plafond mensuel de 25 heures supplémentaires, prévu au premier alinéa de l'article 6 de la délibération 2002 DRH 85 des 28 et 29 octobre 2002 susvisée, est accordée au titre des heures supplémentaires effectuées dans le cadre de l'organisation et du bon déroulement des Jeux olympiques et paralympiques de Paris dans les conditions précisées ci-après.

Service	Corps	Fonctions	Plafond mensuel (en heures)	Plafond annuel (en heures)
<b>Délégation générale aux jeux olympiques et paralympiques et aux grands événements (DGJOPGE)</b>				
DGJOPGE	Ensemble des personnels		50	300
<b>Direction des Affaires Culturelles (DAC)</b>				
Mission Cinéma - Paris Films	Attachés ; Secrétaires administratifs ; Adjoints administratifs	Encadrants et chargés de gestion d'autorisation de tournage	36	200
Service développement et valorisation	Attachés ; Secrétaires administratifs ; Adjoints administratifs	Encadrants et chargés de communication	36	200

Sous-direction de l'éducation artistique et des pratiques culturelles - Bureau des bibliothèques et de la lecture - Réseau des bibliothèques	Conservateurs et Conservateurs généraux des bibliothèques ; Bibliothécaires ; Assistants spécialisés des bibliothèques et des musées ; Techniciens supérieurs ; Adjoints d'accueil, de surveillance et de magasinage ; Adjoints administratifs des bibliothèques ; Adjoints techniques	Agents en fonction dans les bibliothèques	36	200
Sous-direction de l'éducation artistique et des pratiques culturelles - Bureau de l'action administrative	Attachés ; Secrétaires administratifs ; Adjoints administratifs	Encadrants et chargés de la gestion des marchés publics, du budget et de la logistique	36	200
<b>Direction Constructions Publiques et Architecture (DCPA)</b>				
Ateliers de la Section Événementiel et travaux (SET - SeLT)	Adjoints techniques, Personnels de maîtrise, Techniciens supérieurs	Ouvriers et encadrants des ateliers	70	350
Ateliers de la Section d'Architecture des Locaux du Personnel et d'Activités (SeLT)	Adjoints techniques, Personnels de maîtrise, Techniciens supérieurs	Ouvriers et encadrants des ateliers	50	350
Ateliers de la Section d'Architecture des Bâtiments administratifs (SeLT)	Adjoints techniques, Personnels de maîtrise, Techniciens supérieurs	Ouvriers et encadrants des ateliers	50	350

Magasins d'approvisionnement (Section logistique - SeLT)	Adjointes techniques, Personnels de maîtrise, Techniciens supérieurs	Ouvriers et encadrants des magasins	50	350
Ateliers du Service des équipements recevant du public (SERP)	Adjointes techniques, Personnels de maîtrise, Techniciens supérieurs	Ouvriers et encadrants des ateliers	50	350
Ateliers du Service de l'Énergie	Adjointes techniques, Personnels de maîtrise, Techniciens supérieurs	Ouvriers et encadrants des ateliers	50	350
<b>Direction de la Démocratie, des Citoyen·nes et des Territoires (DDCT)</b>				
Centre de contacts	Secrétaires administratifs ; Adjointes administratifs	Chargés de l'accueil téléphonique	40	200

**Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE)**

Service du patrimoine et de la logistique	Chefs d'exploitation ; Techniciens des services opérationnels ; Personnels de maîtrise d'AP ; Adjoints techniques	Equipes chargées de la logistique événementielle de la DEVE, des mises en sécurité et des interventions techniques sur les engins et mobilier urbain	55	400
Service des techniques du végétal et de l'agriculture	Chefs d'exploitation ; Techniciens des services opérationnels ; Personnels de maîtrise ; Adjoints techniques	Fleuristes et leurs encadrants ; Personnels des serres et pépinières en charge de la production horticole	55	400
Service d'exploitation des jardins	Chefs d'exploitation ; Techniciens des services opérationnels ; Personnels de maîtrise ; Adjoints techniques	Nettoisement et mise en sécurité des espaces proches des sites olympiques et des lieux de festivités	55	400
Service de l'arbre et des bois	Chefs d'exploitation ; Techniciens des services opérationnels ; Personnels de maîtrise ; Adjoints techniques	Intervention d'urgence sur le patrimoine arboré en cas d'intempérie et personnels des ateliers arboricoles ; Renforcement de la propreté dans les deux bois	55	400

**Direction de l'Information et de la Communication (DICOM)**

Pôle information	Chefs d'exploitation ; Attachés ; Ingénieurs ; Secrétaires administratifs ; Techniciens supérieurs ; Adjoints administratifs	Responsables de pôle et adjoints ; Responsables et adjoints d'unité ; Chefs de projet ; Vidéastes ; Journalistes reporters d'images ; Coordination éditoriale ; Développeurs ; Responsables d'équipe ; Rédacteurs ; Community managers ; Photographes ; Iconographes, Vidéastes chargés des panneaux lumineux ; Assistants administratifs	40	405
Pôle communication et image de marque	Techniciens supérieurs ; Attachés ; Secrétaires administratifs ; Adjoints administratifs	Responsables de pôle et adjoints ; Responsables de département ; Chefs de projet ; Directeurs artistiques ; Designers ; Responsables d'équipe ; Chargés de veille ; Graphistes ; Assistants administratifs ; Collaborateurs d'édition ; Régisseurs ; Agents d'accueil ; Chargés de veille médias	40	405
Pôle événementiel	Chefs d'exploitation ; Attachés ; Ingénieurs ; Secrétaires administratifs ; Techniciens supérieurs ; Adjoints techniques ; Adjoints administratifs	Responsables de pôle et adjoints ; Responsables département et Adjoints ; Chefs de projet ; Assistants administratifs ; Chefs de projet ; Chargés d'exposition ; Régisseurs techniques ; Chargés de planning ; Gestionnaires base de données ; Responsables bureau ; Régisseurs ; Assistants administratifs ; Assistants logistique ; Hôtes d'accueil ; Courrier ; Rédacteurs ;	40	435

		Aménageurs ; Cireurs ; Agents salon et ménage ; Chefs de cuisine ; Aides cuisinier		
Mission du partenariat	Attachés ; Techniciens supérieurs	Responsables du service ; Chargés de partenariat	40	405
Mission analyse et communication de crise	Attachés	Responsable	40	405
Mission relations avec les mairies d'arrondissement	Attachés ; Secrétaires administratifs	Responsable ; Chargé de mission	40	405
Mission relations publiques	Attachés	Responsable ; Conférencières	40	405
Service de la communication interne	Attachés ; Secrétaires administratifs ; Techniciens supérieurs	Responsable du service et Adjointes ; Chargés du digital ; Chargés de communication ; Chefs de projet ; Refonte de l'intranet ; Assistants de communication ; Journalistes Reporters d'images	40	405
Service de presse	Attachés ; Secrétaires administratifs	Responsable du service et Adjointes, Attachés de presse ; Assistants administratifs	40	405
<b>Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports (DILT)</b>				
Sous-direction des prestations occupants / Bureau du nettoyage des locaux	Techniciens des services opérationnels ; Adjointes techniques	Agents de nettoyage des locaux ; Inspecteurs de nettoyage des locaux	50	400
Sous-direction des prestations occupants / Agence de gestion Centre	Adjointes techniques	Agents d'accueil sur les sites de Paris Centre	50	400

<b>Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS)</b>				
Circonscriptions Paris centre, 5-13, 6-14, 7-15, 8-9-10, 11-12, 16-17, 18, 19, 20	Éducateurs des activités physiques et sportives ; Personnels de maîtrise ; Adjointes techniques	Adjointes techniques équipements sportifs ; Maîtres-nageurs ; Éducateurs sportifs terrestres ; Encadrants de proximité	40	300
		Personnels du stade Carpentier	40	300
		Personnels du stade Pierre de Coubertin	40	300
Équipe Mobile des Sports	Personnels de maîtrise ; Adjointes techniques	Adjointes techniques spécialisés ; Encadrants de l'EMS	40	300
Services des grands stades et de l'évènementiel	Personnels de maîtrise ; Adjointes techniques	Adjointes techniques évènementiels ; Encadrants évènementiels	40	400
Quartiers jeunes	Personnels de maîtrise	Agents d'accueil ; Techniciens de secteur bâtiment ; Encadrants d'équipe	40	200
Services centraux	Personnels de maîtrise	Agents d'accueil ; Techniciens de secteur bâtiment ; Encadrants d'équipe	25	200
<b>Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE)</b>				
Service Technique de la Propreté de Paris	Éboueurs ; Techniciens supérieurs des services opérationnels ; Agents de maîtrise ; Agents supérieurs d'exploitation ; Techniciens supérieurs ; Chefs d'exploitation ; Conducteurs d'automobiles ; Assistants d'exploitation des métiers de l'automobile ; Adjointes techniques	Missions de collecte et de propreté renforcées notamment autour des sites, épreuves et festivités olympiques assurées par les agents de la Circonscription fonctionnelle, des divisions territoriales ou de la Section des Moyens Mécaniques	50	400

Service Technique de l'Eau et de l'Assainissement	Chefs d'exploitation ; Agents de maîtrise ; Techniciens des services opérationnels ; Égoutiers ; Techniciens supérieurs ; Adjoints techniques ; Secrétaires administratifs	Dans le cadre des épreuves de baignade en Seine, missions renforcées de surveillance, maintenance et interventions dans le réseau des égouts, de supervision du réseau régulé et de sécurité informatique.  Accueil du public au Musée des égouts	50	400
<b>Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP)</b>				
Sous-direction des divisions d'appui ; Sous-direction de l'état-major ; Sous-direction des divisions territoriales, département de la prévention, de la médiation et des personnes vulnérables	Chefs de service de police municipale ; Contrôleurs de la VP ; Techniciens de tranquillité publique et de surveillance ; Inspecteurs de sécurité de la VP ; Agents de surveillance de Paris ; Agents d'accueil et de surveillance ; agents de Police municipale ; Directeurs de Police municipale, Attachés d'administration, Chef de Tranquillité Publique et de Sécurité	Agents opérationnels de toutes les divisions d'appui, des divisions territoriales, de l'état-major, du département de la prévention, de la médiation et des personnes vulnérables	50	300
<b>Direction des Ressources Humaines (DRH)</b>				
Sous-direction des compétences / Bureau de la formation	Adjoints administratifs ; Adjoints techniques	Gestionnaire de locaux de formation	50	300

<b>Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN)</b>				
Service de l'Assistance Informatique de Proximité ; Service de la Transformation et de l'Intégration Numériques ; Service Technique des outils numériques, des Infrastructures, de la Production et du Support ; Sous-Direction des Ressources	Secrétaires administratifs ; Techniciens supérieurs ; Adjoints administratifs ; Adjoints techniques	Assistants informatiques de proximité ; Planificateurs	50	280
<b>Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD)</b>				
Délégation aux Territoires - Section des Tunnels, des Berges et du Périphérique - appui POC	Personnels de maîtrise	Chefs d'équipe locale, chargés de secteur et agents de maîtrise de sites en charge des interventions sur voirie dans les secteurs JOP	45	400
Service des canaux	Chefs d'exploitation ; Personnels de maîtrise ; Adjoints techniques de l'eau et de l'assainissement	Inspection des berges et de la navigation ; Pilotes de bateau et hommes de pont chargés du nettoyage	45	400
Délégation aux Territoires - Section Territoriale de la Voirie	Personnels de maîtrise ; Techniciens supérieurs ; Adjoints techniques	Personnels techniques et ouvriers des sections territoriales de voirie	45	400
Délégation aux Territoires – Section de maintenance de l'espace public	Personnels de maîtrise ; Adjoints techniques	Personnels ouvriers de la section de maintenance de l'espace public	45	400

Service des Déplacements – Section études et exploitation	Adjoints techniques	Pupitreurs du PC Lutèce en horaires élargis pour l'exploitation du trafic routier intramuros	45	400
Tous	Chefs d'exploitation ; Techniciens supérieurs ; Personnels de maîtrise ; Adjoints techniques	Personnels techniques et ouvriers en charge de l'exploitation de voirie et livraison des sites olympiques	45	400

#### Titre 2 : Indemnisation de jours épargnés sur le Compte épargne temps (CET)

**Article 2 :** Par dérogation aux dispositions du premier alinéa du point 4.4.2.1. du Règlement du temps de travail annexé à la délibération 2021 DRH 39 de juillet 2021 susvisée, relatif à l'indemnisation des jours épargnés, les agents disposant de plus de quinze jours épargnés sur leur CET pourront demander l'indemnisation de ces jours à partir du seizième jour dans la limite de 12 jours pour la seule année 2024.

#### Titre 3 : Report des jours de congés annuels (CA)

**Article 3 :** Par dérogation aux dispositions du 9<sup>ème</sup> alinéa du point 4.1. du Règlement du temps de travail annexé à la délibération 2021 DRH 39 de juillet 2021 susvisée, les agents pourront bénéficier du report des jours de congés annuels qui n'auront pas été pris au titre de l'année 2024 dans la limite de dix jours jusqu'à une date fixée par arrêté de la maire de Paris.

#### Titre 4 : Cycle de travail du Paris Olympic Center » (POC)

**Article 4 :** Pour les besoins de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, pour l'année 2024, à l'annexe 4 du Règlement du temps de travail des personnels de la Ville de Paris, le tableau relatif aux sujétions de niveau 4 est complété par la ligne suivante :

Niveau de sujétion	Direction	Cycle	Motif
4	DRH/transverse	Agents travaillant en roulement dans le cadre du POC ou en lien avec le POC dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques	Travail en roulement du lundi au dimanche